

9 octobre 1934

183

Au.

*149  
309*

Madame Antoine-May, Haras du Perray, Le Perray S. et O.

Madame,

Nous avons reçu votre télégramme avec le texte "en principe pas vendeur serions peut-être tentés par offre élevée compliments", et venons d'informer l'amateur qui s'est intéressé à votre port de Dunkerque par Corot. Il nous répond qu'il ne peut vous faire une offre ne sachant pas combien vous estimez la valeur de la toile, et qu'il devrait savoir ce que vous considérez comme une offre convenable ou élevée qui vous permettrait d'envisager la vente du tableau.

En vous donnant connaissance de ce fait, nous nous tenons à votre disposition pour renseigner notre ami, s'il vous est possible de nous mettre en état de pouvoir le faire.

0/ Veuillez agréer, Madame, avec nos remerciements anticipés, l'expression de nos sentiments les plus distingués,

KUNSTHAUS ZUERICH  
Le Directeur

An A.G.Bronner & Cie., Transporte, Basel

Wir übersenden Ihnen als <sup>Freiporto</sup>~~Fahrt~~ frankiert, 1 gerahmtes <sup>Poststück</sup>~~Stück~~

Oelgemälde "Richter" von Baumier, das Sie nach Löschung des sich gemäss Ihrem Brief vom 11. Juli 1934 in Ihrem Besitz befindenden Freipasses und Gutschrift des entsprechenden Zollbetrages an uns, reexpedieren wollen an De la Rancheraye & Co., 31 Place du Marché St. Honoré, Paris 1er, zur Verfügung von Herrn Hugo Simon, 6, rue d'Antin, Paris 2, Rechnung an uns und erwarten gern Ihre ungehinderte Empfangsanzeige.

Ihre Ref. K.20138

ZÜRICH, den 19. Okt. 1934

In vorzüglicher Hochachtung  
Kunsthaus Zürich

Der Direktor

*M. W. ...*